La Ruche Atypique

Dossier de présentation de projet

Projet : création d'un éco-lieu

Lieu : 102 Bruzon, 35580 St Senoux

Date de réalisation : 1er Janvier 2020 (date butoir)

Sommaire

I.Introduction _____ 3

II.Présentation des porteurs du projet _____ 4

III.Présentation détaillée _____ 6

IV.Analyse du territoire _____ 20

V.Planning prévisionnel _____ 22

VI.Annexes _____ 23

I. Introduction

Le projet que nous présentons ici consiste à la mise en place d'un éco-lieu sur la commune de Saint Senoux. Ce lieu se verra constitué d'un collectif d'habitats alternatifs en permaculture : des habitations autonomes, auto-construites et dans la recherche du moindre impact écologique. Ce lieu prévoit également un accueil en vue de stages, ateliers ou encore évènements culturels.

Nous visons l'achat d'un terrain situé au 102 Bruzon : un terrain de 2 hectares 5 avec parcelle constructible de 1000 m² et étang. Certaines de nos habitations seront des habitats dits « légers », soient démontables. Il sera donc possible d'en aménager sur la partie non constructible du terrain.

Nous avons évalué le temps nécessaire à rassembler les fonds pour ledit terrain à 2 ans maximum, en se basant uniquement sur les revenus de l'association, et en excluant les sponsors, les mécènes et les subventions. Ce qui nous donne une date butoir au 1er janvier 2020 pour cette première étape du projet. Les autres aménagements nécessaires à notre projet seront à mettre en place dans les mois et années suivantes. *(Voir planning prévisionnel)*

Pourquoi créer ce collectif ? A cause, tout d'abord, d'une urgence environnementale nous poussant à nous tourner de plus en plus vers des alternatives écologiques. Nous comptons faire de ce lieu un centre d'informations, d'expérimentations, et de culture. En soit, un laboratoire d'une vie plus en phase avec la nature et l'humain. Nous tenterons de donner à ceux qui nous soutiennent, la possibilité de savoir cultiver en permaculture, vivre en autonomie, et repenser leur consommation pour relancer une économie plus locale et plus respectueuse de l'environnement.

Ce projet sera mis en place par tous les membres de l'association, les donateurs et tous ceux qui soutiendront avec nous ce projet. Le bureau organisera avec le conseil d'administration des chantiers participatifs, auxquels pourront se joindre ses adhérents et bénévoles le temps de quelques journées sur le terrain. Des appels à bénévoles sur la commune seront envisagés ainsi que du partenariat avec les commerçants et artisans locaux.

Pour atteindre notre premier objectif et trouver la somme recherchée sur moins de 2 ans, nous comptons sur des dons de particuliers (via notre plateforme, Leetchi ou encore virements réguliers), des subventions des collectivités territoriales, des dons de fondations, des mécénats, ainsi que les revenus de l'association sur des évènements culturels qu'elle organisera tout au long de cette période sur la ville de Rennes et ses alentours.

II. Présentation des porteurs du projet

L'association La Ruche Atypique a été créé en novembre 2017 afin de réaliser ce projet en premier lieu. Elle est basée à Rennes et organise en second lieu des évènements culturels de toute nature autour de la permaculture. Pour sa première année d'activité, l'association a organisé un évènement par mois dont un concert, deux distributions de soupes bios, une conférence, un atelier-jeu sur le design en permaculture et un atelier sur la fabrication de pain animé par un paysan boulanger.

(*)

(**)

Elle compte à son actif 6 membres permanents et une quinzaine de bénévoles. Sur sa plateforme en ligne, on peut retrouver le programme de ses activités, les détails du projet d'éco-lieu, ainsi qu'un blog et un forum pour partager de la documentation autour de la permaculture ou de l'autonomie.

(*) *photographie par Pascale Limarola*

(**) photographies par La Ruche Atypique

Présentation des membres :

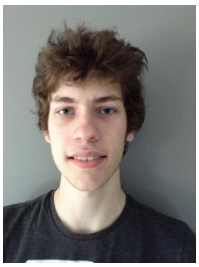

Emmanuel Pépin, *21 ans, Technicien supérieur en chimie (verre et céramiques), travail le cuir en semi pro, et secrétaire de La Ruche Atypique*

« L'autonomisme a toujours été un cheval de bataille pour moi. A la base vu comme un projet personnel, je me suis dit qu'une association permettrait d'apprendre des autres et de développer cela de manière plus efficace. Due a mon parcours, je me base énormément sur la science pour développer mes idées. Je suis quelqu'un pour qui être autonome est un besoin et j'essaye de l'appliquer un peu partout dans mon quotidien. Je suis surtout attiré par l'auto construction et la production de ressources autonome. »

Pablo Lavairye, *20 ans, étudiant en école d'ingénieur, et trésorier de La Ruche Atypique.*

« La volonté d'une vie différente m'a poussé à suivre ce projet. L'idée de montrer aux gens ce qui est possible dans l'optique d'une éducation citoyenne me passionne. Mes valeurs vont également avec ce projet : l'entraide, la solidarité, l'écologie, la tolérance, et le respect. »

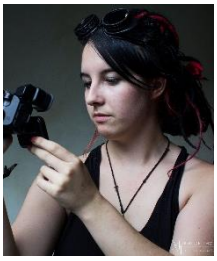

Annabelle Le Goff, *19 ans, étudiante en arts du spectacle, spécialité études cinématographiques, présidente de La Ruche Atypique.*

« Je ne me vois pas vivre dans un monde où l'indifférence est une norme et où la vie de nos enfants sera mise en danger par le réchauffement climatique. Il est pour moi important de chercher des solutions alternatives face à l'urgence écologique actuelle. Ce projet est pour moi un laboratoire de l'autonomie pour que chacun puisse subvenir à ses besoins dans le respect de l'autre et de l'environnement »

Evan Gautier, *19 ans, Étudiant en école de cinéma, administrateur.*

« Passionné par la nature en étude et en contact, j'ai un projet de vie qui va comprendre activité artistique (cinéma) et marche vers l'autonomie. La Ruche est le moyen de mener une expérience qui montre aux intéressés et à moi-même qu'un mode de vie alternatif, en solitaire ou en société, à temps plein ou par moments, pour une journée ou pour toujours, est possible. »

III. Présentation détaillée

a) Plan global du projet

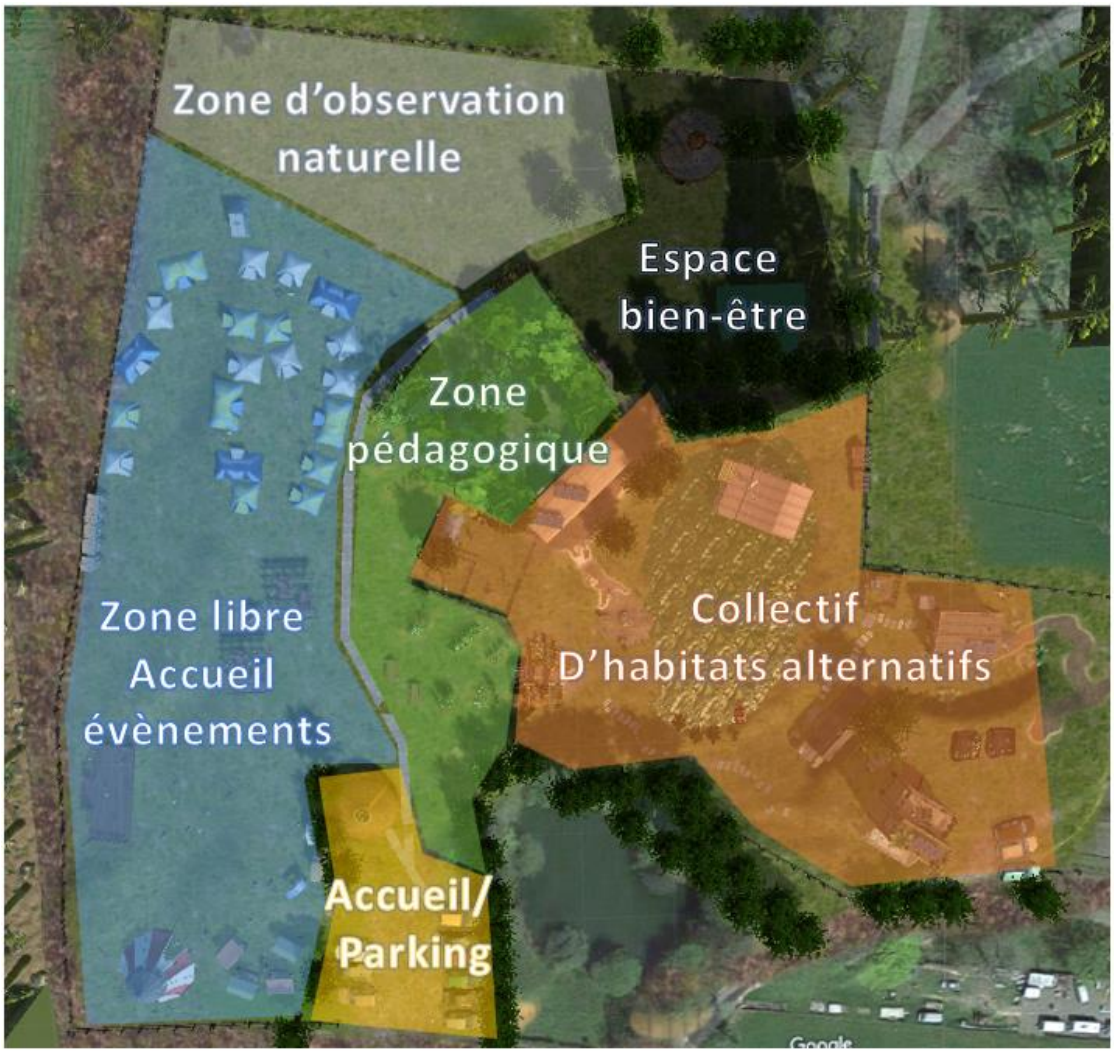

- Nous avons découpé le terrain en 6 parties distinctes :

b) Le collectif d'habitats alternatifs

c) La zone pédagogique

d) Un accueil

e) Une zone libre pour l'installation d'événements

f) Un espace bien-être

g) Et une zone d'observation en bordure de forêt, sans aménagements.

b) **Le collectif d'habitats alternatifs**

Il s'agit de mettre en place dans cette zone, 4 habitats auto-construits, écologiques et autonomes dans une optique collective. Il se compose :

1. D'une maison container
2. D'une maison en terre-paille
3. D'une maison ossature bois flottante sur l'étang
4. D'une Tiny House
5. D'une cabane multifonction collective
6. D'un poulailler
7. Et d'un enclos à chèvres.

A cela s'ajouteront quelques aménagements tels que zones de compost, potager permaculturel partagé, ou encore petit parking pour les habitants.

1. Maison container

Pourquoi la maison container ? Tout d'abord car elle est facile de construction. En effet les structures telles que murs, toits et sols sont déjà mis en place, et nous pouvons superposer jusqu'à 4 container les uns sur les autres. Ici nous n'en superposerons que 3. Ensuite car il s'agit de recycler des containers n'ayant plus d'utilité pour le transport de marchandises, et donc voués à la destruction.

La maison container que nous proposons ici est constituée de 4 containers 20 pieds : Un container sous-sol, enfouit au ¾, deux containers reliés entre eux au rez-de-chaussée pour une plus grande pièce à vivre, et un container à l'étage, donnant lieu à une terrasse. A cela s'y ajoute une « serre d'abondance ». *(Plus d'infos sur les serres d'abondance : https://www.youtube.com/watch?v=5QRgoInGuZI)*

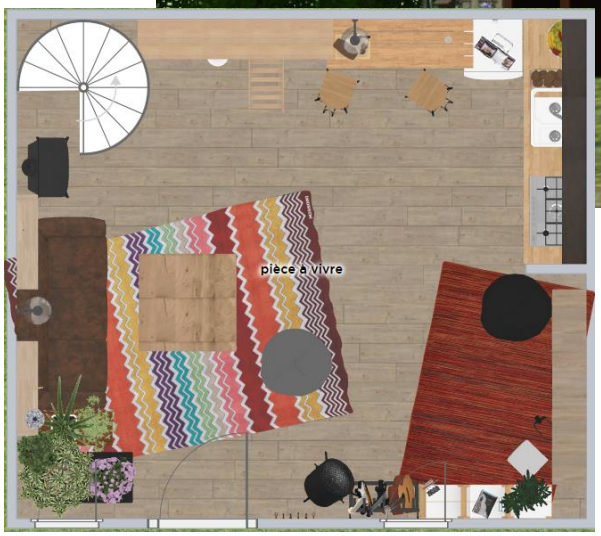

Pièce à vivre du rez-de-chaussée de 35 m². (*)

Chambre à l’étage avec accès terrasse. (*)

2. Maison Terre-paille

La maison Terre-paille est l'habitat écologique par excellence. Il se prête très bien aux chantiers participatifs et à l'auto-construction. Il s'agit ici de mettre en place une structure en bois, puis de créer un mélange de terre et de paille pour constituer les murs, et laisser sécher. Nous avons donc ici envisagé une maison terre-paille de 10m sur 5m. De plus, nous pensons utiliser la terre de l'emplacement de la maison container, si celle-ci est assez argileuse. Ainsi, ce serait un gain de temps et un recyclage optimal, le volume de terre s'élevant autour de 28m^3, soit la casi équivalence de la terre nécessaire à la maison terre-paille..

(*)

3. Maison flottante

Pourquoi est-ce une habitation écologique ? Eh bien tout d'abord car elle ne nécessite pas de fondations. Elle est mobile et de ce fait automatiquement autonome. Pour la construire, nous mettons d'abord en place des flotteurs sur une grille support, qui sont agencés en fonction de la morphologie de la maison. La maison (ici une maison ossature bois de 49m²) se construit au sol, puis est déplacée sur le support, préalablement recouvert d'un plancher extérieur. Elle correspond à un bateau, doit être immatriculée et être aux normes maritimes. Nous misons sur une maison ossature bois de 7m sur 7m en plein pied. Une maison carrée étant beaucoup plus simple à placer sur flotteurs.

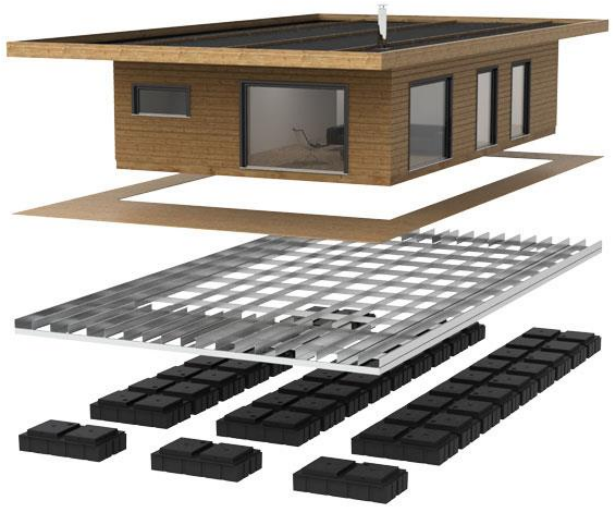

Ex : fonctionnement d'une maison Aquashell. (*Flotteurs neufs à base de pétrole, non écologiques. Ici nous visons soit une alternative au pétrole, soit du recyclage*)

Bureau
Cuisine
Salon
Salle à manger
Chambre
Salle de bain

(*)

4. Tiny House

La Tiny House est un habitat léger ne nécessitant pas de fondations. Elle est simple à réaliser et mobile. Ainsi, nous n'avons pas de plans pour cette construction à cet instant. Nous mettons ici un exemple de plan ainsi que le rendu de l'habitation.

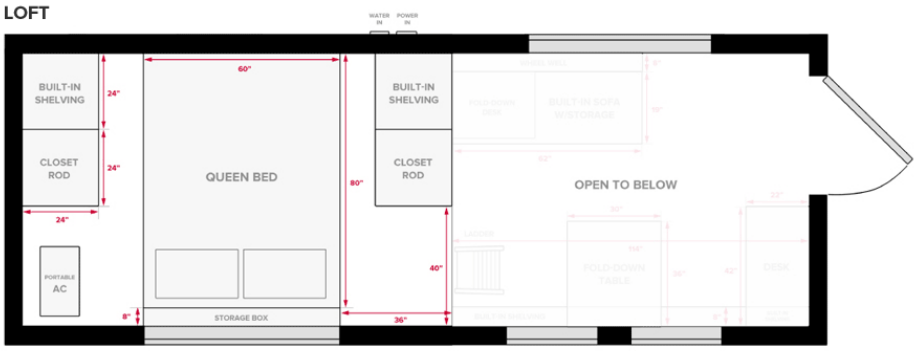

5. Cabane multifonction collective

L'idée d'un collectif d'habitats alternatifs ne peut se faire sans l'idée d'un endroit commun pour le partage des ressources telles que graines, matériel de bricolage, de jardinage… Ainsi il nous semble indispensable de mettre en place une cabane multifonction. Cette cabane se compose d'une pergola avec un stockage de bois, d'une serre pour les semis ou plantes nécessitant beaucoup de chaleur, et d'un atelier, également espace de stockage. Ainsi il est facile d'y stocker tout le matériel pour nos constructions et aménagements, et par la suite, des conserves, des ressources alimentaires et une buanderie commune pour garantir les économies d'énergie de chacun.

(*)

(*) Aménagements intérieurs des constructions donnés à titre d'exemples

6. Le poulailler

Pour une moyenne de 10 habitants maximum, 7 poules sont nécessaires pour une autonomie en œufs. Soit un enclos, abris compris, de 3m sur 3m minimum.

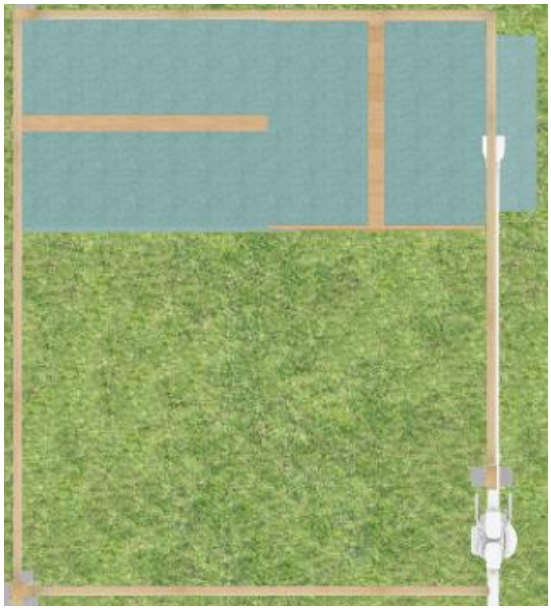

7. L'enclos à chèvres

Notre objectif se tient à l'obtention, pour démarrer, de 4 chèvres. Nous verrons en fonction du temps et des besoins quels aménagements faire.

c) La zone pédagogique

Cette zone est destinée à accueillir du public autour d'ateliers, de stages et formations (en permaculture particulièrement). Nous visons également à y accueillir des classes. Dans cette zone, nous pouvons y trouver des zones de cultures, des tables de pique-nique, ainsi qu'une « forêt nourricière », c'est-à-dire une zone où se mêlent arbres, arbres fruitiers, légumes, fleurs, et autres fruits. L'idée est de confronter le public à un nouvel environnement nourricier qui se détache fortement de l'agriculture conventionnelle, et d'apprendre le fonctionnement naturel d'une biodiversité abondante.

d) **L'accueil**

Afin d'accueillir au mieux notre public, nous pensons à installer un parking au niveau de l'entrée ouest du terrain, ainsi qu'une yourte assurant une permanence sur les heures d'ouverture au public. Cette yourte, ayant donc fonction d'accueil, pourra également servir de lieux de réunion, de formation et d'information. Nous y installerons, par exemple, une bibliothèque où chacun pourra amener des livres et de la documentation libre d'accès.

e) Zone libre pour l'installation d'évènements

Une grande partie de la zone à l'ouest du terrain pourra être utilisée occasionnellement pour l'installation de marchés artisanaux, l'accueil de producteurs locaux pour la vente, ou encore, l'installation d'un festival annuel ou biannuel (selon les moyens de l'association) sur 2 ou 3 jours, avec un emplacement camping.

f) Espace bien-être

Il nous semble logique de pouvoir mêler l'apprentissage d'un mode de vie plus en phase avec la nature avec des médecines naturelles et douces, nous permettant également de proposer une offre de stages plus large. Une zone entourée de forêt, isolée, avec un point d'eau est parfait pour la méditation, l'observation en pleine conscience de la nature (très utile en permaculture), ou encore des stages de Reiki.

g) **Zone d'observation**

Comme la protection de l'environnement nous est très importante, il est indispensable pour ce faire de garder une zone tampon sans aucun aménagement, permettant ainsi d'évaluer notre impact sur les alentours, la faune, la flore de la zone en dehors du terrain etc… Nous garderons donc cette partie du nord-ouest du terrain, telle quelle.

Montages des vues extérieur 3D par Unity 3D

Plans et aménagements intérieur 3D par homebyme.fr

IV. Analyse du territoire

Pourquoi cet emplacement ? Tout d'abord pour la proximité du bourg de Saint Senoux, donc d'une école. En faire un lieu pédagogique donnera la possibilité aux élèves d'apprendre sans coût de transports importants, et donc à moindre impact écologique. C'est pour nous le premier public à sensibiliser à ce type de pratiques et à l'observation de la nature. Il y a également un fort potentiel naturel dans la biodiversité de la région, et un patrimoine à protéger. De plus, une AMAP se situe non loin du terrain, il nous sera donc possible de créer un partenariat pour des dépôts-vente ou autres activités. Saint Senoux connaît également une forte activité associative. Notons la présence de l'association Les P'tits LezArts, ou encore des Assois Fées.

Ensuite, nous pouvons noter que ce terrain est facilement accessible : deux entrées, une voie, le collectif d'habitats alternatifs se rattachant au lieu-dit déjà bâti. Le projet s'implante parfaitement sur ce terrain, étant donné la présence d'un point d'eau, du bois et de la parcelle constructible.

Notre projet sera un projet ouvert à tout public, ce pourquoi l'association tentera de proposer des évènements et chantiers de multiples formes. Ainsi, on pourrait espérer un grand festival de musique par an, regroupant des styles et des formes très variées de musiques, dans un contexte familial et convivial. Tout au long de l'année, la diversité des activités proposées sera alors un point fort pour la dynamique du territoire dans l'optique d'une réattractivité des zones rurales en désertification.

Par la suite, de nombreux professionnels pourront être employés par l'association. Nous nécessiterons de conseils ainsi que de matières premières pour la réalisation de nos constructions, à savoir qu'elles ont pour but d'être écologiques et donc de n'être composées que de produits locaux. Un partenariat avec une entreprise d'évènementiel sera également d'une grande aide, voire inévitable.

Saint Senoux se trouve également idéalement situé à 25 minutes seulement de Rennes, ce qui est un véritable atout. Effectivement, il est assez commun de rencontrer des personnes vivant en ville se plaignant du manque de temps pour se ressourcer dans la nature, et du besoin de ralentir leur rythme de vie. Ainsi il sera simple pour eux de venir pour une activité seulement ou passer quelques jours dans notre collectif afin de « déconnecter » et de profiter du bourg de Saint Senoux et de ses nombreuses balades pédestres.

Ayant observés de nombreux projets similaires, nous avons pesé le pour et le contre de certaines

autres possibilités. En premier lieu, la possibilité de rénover plutôt que de construire. Ceci gagnerait en temps et en coûts, seulement le réel but de l'association ne serait pas atteint : créer un lieu de recherches et d'expérimentations totale. En effet, partant d'un terrain vierge, le défi est d'autant plus riche, et la participation d'autrui d'autant plus valorisée. Cela nous ouvre la porte à tous les possibles, et nous permet de proposer un maximum de solutions différentes pour répondre aux attentes des personnes en quête de transition, ou encore, aux idées reçues. En second lieu, la forme juridique. Effectivement, le statut d'association nous permet d'être tous autonomes professionnellement, contrairement aux autres projets similaires ayant choisi la forme de la coopérative par exemple. De plus, l'association aura la possibilité de revendre ses auto-constructions ainsi que la part de terrain correspondant à quelques membres, ainsi qu'aux personnes extérieures intéressées, pour ensuite leur garantir une indépendance de vie par rapport à l'association. L'association se consacrera alors au bon déroulement des activités sur le terrain.

Ce projet reste un type de projet encore assez peu connu à cette heure. Elle permet aux villes et communes de proposer des solutions plus écologiques, voire de faire elles-mêmes leur transition écologique, en passant aux énergies renouvelables par exemple, ou en incitant sa population à se retrouver lors de chantiers participatifs, qu'ils soient sur la commune ou sur le terrain du collectif. Il permet également une diversité de possibilités lui donnant un caractère assez avant-gardiste, et par sa recherche en solutions toujours plus novatrices, il tentera de financer de nouvelles découvertes innovantes dans le domaine de la protection environnementale, et donc, permettra sur son site, l'étude de premiers modèles ou prototypes.

Quelques projets similaires :

- Le mouvement Colibri et ses oasis : https://www.colibris-lemouvement.org/projets/projet-oasis
- L'éco-village de Sainte-Camelle à Saint-Victor-Rouzaud : http://ecovillagestecamelle.fr/
- La ferme du bonheur à Nanterre : http://www.lafermedubonheur.fr/
- L'association Terre Pure en Ariège : https://www.terrepure.com/en-ariege
- L'oasis Kerlanic en Bretagne : http://oasiskerlanic.e-monsite.com/

V. Planning prévisionnel

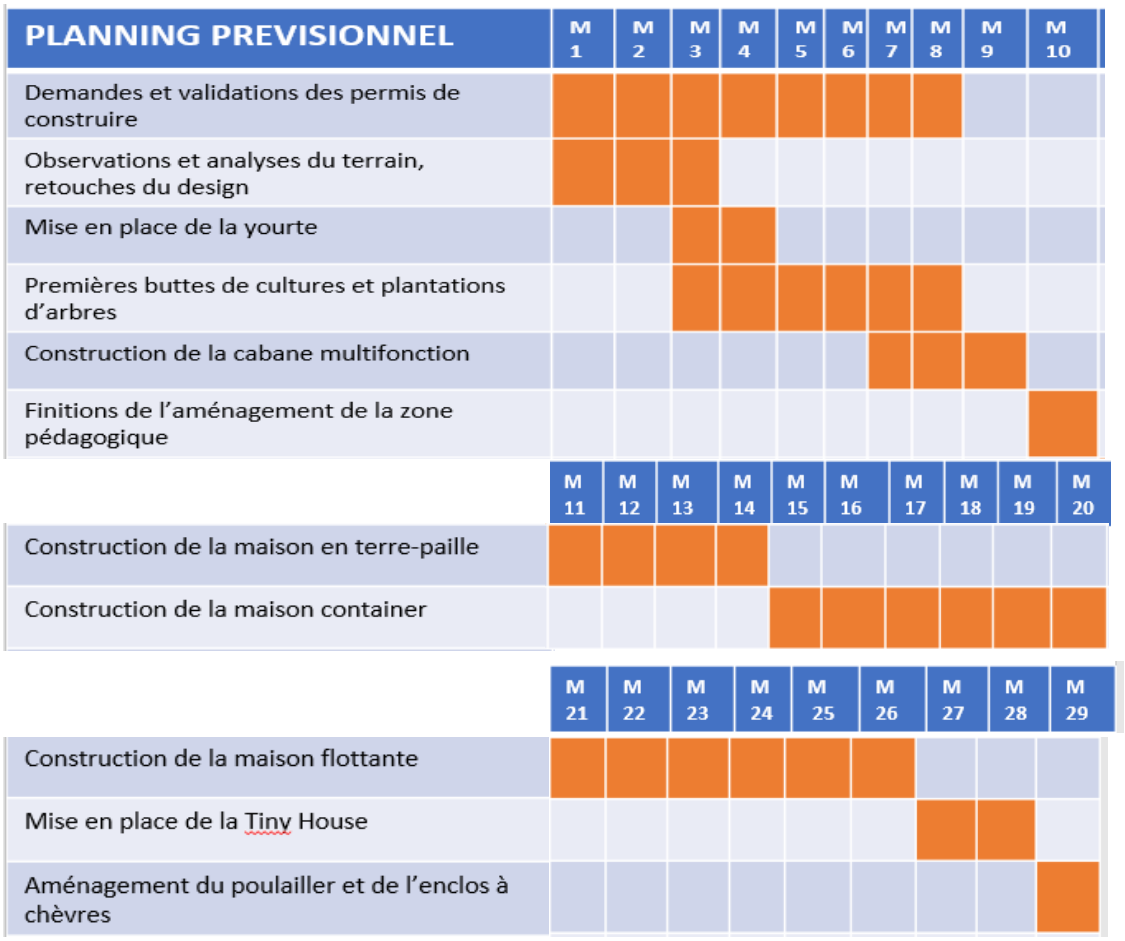

VI. **Annexes**

Le terrain à l'heure actuelle :

Contacts

Mail : La-ruche-atypique@outlook.fr

Tel : 06-38-52-18-88

Facebook : https://www.facebook.com/laRucheAtypique/

Site internet : https://la-ruche-atypique.wixsite.com/l-association